

Tourisme durable : identifier les métiers et les emplois



Sous l'impulsion de l'OEC, des ateliers et des tables rondes ont eu lieu tout au long de la journée d'hier à l'IMF de Borgo, autour du développement du tourisme durable.

(Photos Gérard Baldocchi)

Le tourisme durable au centre d'une journée de travaux, hier, à l'Institut méditerranéen de formation de Borgo, où l'on a beaucoup échangé sur les perspectives d'avenir en la matière. Plusieurs tables rondes thématiques ont permis d'abonder et d'enrichir le débat sur les orientations fixées par la collectivité territoriale de Corse qui entend s'engager dans cette voie et relever les défis d'un développement économique équilibré « réconcilié avec l'environnement

et le progrès social ». Dans cette optique, l'office de l'environnement de la Corse a choisi de décliner sa stratégie autour d'objectifs fondamentaux dans le but notamment de développer une offre de services à l'intention des entreprises. Cette politique est en effet soumise à une exigence principale : former des millions de salariés en poste aux nouvelles compétences et aux nouveaux modes d'organisation du travail exigés par la croissance verte.

Associer tous les acteurs

L'OEC a engagé à cet effet un diagnostic partagé des métiers et des besoins de formation en lien avec le développement durable et la croissance verte. Des ateliers ont été mis en place dans ce cadre afin d'impliquer et d'associer à la démarche de réflexion tous les acteurs concernés du territoire, et ils sont nombreux. Organisé en partenariat avec la chambre de commerce et d'in-

dustrie territoriale de Bastia et de la Haute-Corse, l'atelier de tourisme durable s'articulait en quatre tables rondes : réglementations, normes et labels, développement territorial durable en matière touristique, marketings et produits et enfin, emplois saisonniers et croissance verte.

Autant de questions portées à l'ordre du jour de cette journée animée par plusieurs intervenants dont Marie-Ange Salicetti, responsable du service développement durable à l'OEC, Patrick Torre, consultant, conseil développement innovation, et Bruno Carlier, consultant, Cité européenne de la culture et du tourisme.

Rappelons que la convention d'expérimentation du plan national de mobilisation des filières et des territoires pour le développement des métiers de l'économie verte a été signée en décembre 2010 par Pierre Ghionga, président de l'OEC et Michèle Pappalardo, commissaire générale au développement durable, représentante du ministère de l'écologie.



Bonne humeur communicative chez les participants.

HÉLÈNE ROMANI